



## CHANTIER 7

INVESTIR DANS  
LA JEUNESSE

**ENSEMBLE ET EN  
MOUVEMENT, GAGNER  
LE PARI DE L'EMPLOI DES  
JEUNES ET DES FEMMES.**

Gagner le pari de l'emploi et renforcer les moyens et les mécanismes visant l'accroissement du rythme de création d'emplois, demeurent au centre de mon programme, compte tenu des pressions croissantes exercées sur le marché du travail burkinabè.

L'ambition que j'affiche pour le prochain quinquennat, est la création d'au moins 600 000 emplois grâce à l'apport du secteur privé. Pour réaliser cet objectif, je mettrai en place un programme cohérent, qui concilie l'obligation d'assurer un rythme soutenu de création d'emplois avec les impératifs de rentabilité et de compétitivité.

Pour cela, je m'engage à :

- créer les conditions d'un développement économique qui permettra d'atteindre un taux de croissance générateur d'emplois et qui préserve les équilibres macroéconomiques et les exigences d'un développement durable. Dans ce sens, je mettrai l'accent sur l'intensification des exportations notamment dans les secteurs compétitifs tout en s'appuyant, en parallèle, sur les secteurs à forte demande de main- d'œuvre, tels que le bâtiment, les travaux publics et les TIC ;
- faire de l'emploi l'objectif transversal de toutes les politiques sectorielles, tout en œuvrant au renforcement des compétences en tant que facteur essentiel pour améliorer la compétitivité. Cette orientation fera partie intégrante des stratégies sectorielles en tenant compte des spécificités de chaque secteur et en veillant à l'évaluation de son impact sur l'emploi ;
- exploiter les nouveaux créneaux qu'offre l'économie du savoir et à focaliser les efforts sur les modes de travail et de production liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication compte tenu de leur haute valeur ajoutée, l'importance de leur contribution à la croissance, leur forte demande en hautes compétences, en plus des opportunités d'emplois qu'elles offrent notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur ;

- susciter l'esprit entrepreneurial chez les jeunes en fin de formation en les encourageant à baser leurs thèses ou mémoires de fin d'étude sur des projets de développement pouvant bénéficier de financement ;
- garantir la durabilité des projets financés avec la participation de l'Etat, le système de micro-crédits, en veillant à l'amélioration de leur rentabilité à travers un suivi périodique et la facilitation de leur intégration dans le circuit économique organisé ;
- susciter avec le secteur privé la création de centres d'incubation dans les Chambres régionales du Commerce et d'industries en faveur des jeunes entrepreneurs ;
- promouvoir une politique incitative à l'investissement et à l'entrepreneuriat des Burkinabè de l'étranger afin d'accroître leur contribution à la création d'emploi et de la valeur ajoutée.

La contribution de la femme au développement est d'une telle évidence que nous mettrons un accent particulier sur le développement de mécanismes nouveaux de financement des projets de développement dont elles seront porteuses, ceci afin de les soutenir dans leur dynamique de prise en main de leur destin en matière d'autonomisation économique. Les femmes entrepreneures seront encouragées à mutualiser leurs expériences et leur savoir-faire.